



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, le 21 août 2023, à 16 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marcel Soucy, maire**

Jean-Claude Gaudreau, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Marie-Ève Godbout, conseillère au siège no. 3
Régis Soucy, conseiller au siège no. 4
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Mathieu-Olivier St-Louis, conseiller au siège no. 6

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT : Yves Roy, directeur général et greffier

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Soucy, maire, la séance est ouverte à 16 h 38.

RÉS.09.08.23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.10.08.23

PROJET VITALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – AUTORISATION DE PAIEMENT – FOURNISSEUR « LA CITÉ HI-TECH » - FACTURE NO. 371234, DATÉE DU 10 AOÛT 2023, AU MONTANT DE 2 051. \$ + TX

Il est proposé par **MARIE-ÈVE GODBOUT** et unanimement résolu d'**AUTORISER** le paiement de la facture numéro 371234, datée du 10 août 2023, au montant de **2 051. \$ plus taxes**, à **LA CITÉ HI-TECH**, et d'en **AFFECTER** la dépense à la subvention octroyée à la municipalité par la **MRC de La Haute-Gaspésie** à même le *Fonds Régions et ruralité (FRR) Volet 4 – Soutien à la vitalisation et la coopération intermunicipale, dossier 450-2023-3 – Projet vitalisation de la bibliothèque municipale.*

ADOPTÉE

RÉS.11.08.23

PROJET VITALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACCEPTATION DE SOUMISSION – FOURNISSEUR « GESTION MIRKO LANGLOIS INC. (CANADIAN TIRE) » - DEVIS DATÉ DU 8 AOÛT 2023, AU MONTANT DE 464.97 \$ + TX

ATTENDU QUE la municipalité est à revitaliser sa bibliothèque municipale située dans les murs de l'École de l'Escabelle de Cap-Chat ;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité a sollicité et obtenu une aide financière de la MRC de la Haute-Gaspésie via le Volet 4 du Fonds Régions et ruralité (FRR) -Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE la municipalité a sollicité de l'entreprise Gestion Mirko Langlois Inc (Canadian Tire Matane) une soumission pour l'achat de certains biens ;

VU la soumission produite par l'entreprise Gestion Mirko Langlois Inc., datée du 8 août 2023, au prix de **464.97 \$ + taxes, comprenant un réfrigérateur Vida, noir mat, 3,3 pi³, une cafetière Keurig K- select, noir, tiroir à dosettes Héritage.**

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **MATHIEU-OLIVIER ST-LOUIS** et unanimement résolu :

- De **RETENIR** la soumission produite par Gestion Mirko Langlois Inc., du 8 août 2023, au prix de **464.97 \$ + taxes** ;
- **D'AFFECTER** la dépense à la subvention reçue en vertu du **FRR Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale - Dossier MRC 450-2023-3 – Projet vitalisation de la bibliothèque municipale.**

ADOPTÉE

RÉS.12.08.23

PROJET VITALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACCEPTATION DE SOUMISSION – FOURNISSEUR « CHAISE DÉPÔT » - SOUMISSION DATÉE DU 2 AOÛT 2023 PORTANT LE NUMÉRO 3876, AU MONTANT DE 2 099.70 \$ + TX + LES FRAIS DE LIVRAISON DE 374.78 \$

ATTENDU QUE la municipalité est à revitaliser sa bibliothèque municipale située dans les murs de l'École de l'Escabelle de Cap-Chat ;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité a sollicité et obtenu une aide financière de la MRC de La Haute-Gaspésie via le Volet 4 du Fonds Régions et ruralité (FRR) -Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE la municipalité a sollicité de l'entreprise Chaise Dépôt une soumission pour l'achat de certains biens ;

VU la soumission produite par l'entreprise Chaise Dépôt, datée du 2 août 2023, portant le numéro 3876, au prix de **2 099.70 \$ + taxes + les frais de livraison de 374.78 \$, s'agissant de trente (30) chaises Red Carpet, tissu bleu ;**

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu :

- De **RETENIR** la soumission produite par **Chaise Dépôt** du 2 août 2023, portant le numéro 3876, au prix de **2 099.70 \$ + taxes + les frais de livraison de 374.78 \$**;
- **D'AFFECTER** la dépense à la subvention reçue en vertu du **FRR Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale - Dossier MRC 450-2023-3 – Projet vitalisation de la bibliothèque municipale.**

ADOPTÉE

RÉS.13.08.23

PROJET VITALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACCEPTATION DE SOUMISSION – FOURNISSEUR « LUSINE » - SOUMISSION DATÉE DU 16 AOÛT 2023 PORTANT LE NUMÉRO 59254, AU MONTANT DE 7 290. \$ + TX

ATTENDU QUE la municipalité est à revitaliser sa bibliothèque municipale située dans les murs de l'École de l'Escabelle de Cap-Chat ;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité a sollicité et obtenu une aide financière de la MRC de La Haute-Gaspésie via le Volet 4 du Fonds Régions et ruralité (FRR) - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE la municipalité a sollicité de l'entreprise « LUSINE » une soumission pour l'achat de certains biens ;

VU la soumission produite par l'entreprise LUSINE, datée du 16 août 2023, portant le numéro 59254, au prix de 7 290. \$ + taxes, s'agissant de six (6) fauteuils Lucky cuir vegan CU009-5 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JEAN-CLAUDE GAUDREAU** et unanimement résolu :

- De **RETENIR** la soumission produite par **LUSINE** du 16 août 2023, portant le numéro 59254, au prix de 7 290.00 \$ + taxes ;
- **D'AUTORISER** le versement à **LUSINE**, d'un acompte de 4 190.84 \$ représentant 50% du coût des marchandises achetées ;
- **D'AFFECTER** la dépense à la subvention reçue en vertu du FRR Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale - Dossier MRC 450-2023-3 – Projet vitalisation de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

RÉS.14.08.23

PROJET VITALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ACCEPTATION DE SOUMISSION – FOURNISSEUR « MEUBLES RICHARD CAP-CHAT » - SOUMISSION DATÉE DU 2 AOÛT 2023, AU MONTANT DE 5 399.94 \$ + TX

ATTENDU QUE la municipalité est à revitaliser sa bibliothèque municipale située dans les murs de l'École de l'Escabelle de Cap-Chat ;

ATTENDU QUE pour ce faire, la municipalité a sollicité et obtenu une aide financière de la MRC de La Haute-Gaspésie via le Volet 4 du Fonds Régions et ruralité (FRR) - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE la municipalité a sollicité de l'entreprise « Meubles Richard Cap-Chat » une soumission pour l'achat de certains biens ;

VU la soumission produite par l'entreprise Meubles Richard Cap-Chat, datée du 2 août 2023, au prix de 5 399.94 \$ + taxes, s'agissant de l'achat de causeuses, de chaises et de bancs ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **MARIE-ÈVE GODBOUT** et unanimement résolu :

- De **RETENIR** la soumission produite par **Meubles Richard Cap-Chat**, le 2 août 2023, au prix de 5 399.94 \$ + taxes ;
- **D'AFFECTER** la dépense à la subvention reçue en vertu du FRR Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale - Dossier MRC 450-2023-3 – Projet vitalisation de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

RÉS.15.08.23

PROJET HORS ROUTE – ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT – ACHAT D'UN VÉHICULE TOUT TERRAIN (VTT) ET D'UNE MOTONEIGE / ENTREPRISE ANDRÉ HALLÉ & FILS LTÉE DE MATANE – 47 066.35 \$ + TX – SUBVENTION ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT

ATTENDU QUE dans le cadre du Projet hors route mis de l'avant par l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat (l'Association) dans le but de doter le Service incendie de certains équipements devant servir au sauvetage hors route, l'achat d'un VTT et d'une motoneige figurent aux besoins identifiés ;

ATTENDU QUE l'Association dispose des fonds nécessaires afin de couvrir le prix d'acquisition d'un VTT et d'une motoneige. Par conséquent, elle s'engage à verser à la Ville une subvention égale au coût d'acquisition desdits véhicules ;

ATTENDU QUE deux entreprises furent sollicitées afin de fournir un prix pour un VTT et une motoneige ;

ATTENDU QUE l'entreprise « André Hallé & Fils Ltée » a transmis une proposition plus avantageuse, au prix de 47 066,35 \$ + taxes, soit 27 032.40 \$ + taxes pour le VTT, et 20 033.95 \$ + taxes pour la motoneige ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et unanimement résolu :

- De **RETENIR la proposition de l'entreprise André Hallé & Fils Ltée, au prix de 47 066.35 \$ + taxes, soit 27 032.40 \$ + taxes pour le VTT, et 20 033.95 \$ + taxes pour la motoneige, et de PROCÉDER à l'achat du VTT et de la motoneige, tels que plus amplement décrits aux propositions datées du 8 août 2023 ;**
- **D'AFFECTER la dépense à la subvention reçue de l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat.**

ADOPTÉE

RÉS.16.08.23

PROJET HORS ROUTE – ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT – ACHAT D'UNE REMORQUE FERMÉE / ENTREPRISE REMORQUE DE L'ISLE – 17 488. \$ + TX – SUBVENTION ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT

ATTENDU QUE dans le cadre du Projet hors route mis de l'avant par l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat (l'Association) dans le but de doter le Service incendie de certains équipements devant servir au sauvetage hors route, l'achat d'une remorque fermée figure aux besoins identifiés ;

ATTENDU QUE l'Association dispose des fonds nécessaires afin de couvrir le prix d'acquisition d'une remorque fermée et que le coût d'acquisition par la Ville de Cap-Chat sera subventionné par l'Association ;

ATTENDU QUE deux entreprises furent sollicitées afin de fournir un prix sur une remorque fermée de 8,5 pi X 22 pi;

ATTENDU QUE l'entreprise « Remorque de l'Isle » a transmis une proposition plus avantageuse, au prix de 17 488. \$ + taxes ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **JEAN-CLAUDE GAUDREAU** et unanimement résolu :

- De **RETENIR la proposition de l'entreprise Remorque de L'Isle, au prix de 17 488. \$ + taxes**, et de **PROCÉDER à l'achat de la remorque fermée**, telle que décrite à la proposition de Remorque de l'Isle, datée du 7 août 2023, **au prix de 17 488. \$ + taxes ;**
- **D'AFFECTER la dépense à la subvention reçue de l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat.**

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen assiste à l'assemblée et des échanges ont lieu avec les membres du Conseil municipal.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est 17 h 07 et il est proposé par **RENALD ROY** que l'assemblée soit et est levée.

MARCEL SOUCY
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER